

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 130 | 12-18 décembre 2022

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 96 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

13 décembre : La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a rendu un autre arrêt sur la détention provisoire massive de juges et de procureurs après un coup d'État manqué en 2016, condamnant la Turquie dans une affaire concernant 82 juges et procureurs. Le tribunal de Strasbourg a condamné la Turquie à verser à chaque requérant 5 000 euros de dommages et intérêts non pécuniaires. Avec cette dernière décision, le nombre de juges et de procureurs dont les requêtes ont été accueillies par la Cour européenne des droits de l'homme dans leurs affaires contre la Turquie a atteint 929.

15 décembre : Sümeyye Aydın, la mère d'un enfant de 11 mois, est envoyée en prison en violation d'une loi qui exige le report de l'exécution des peines de prison pour les femmes qui ont accouché depuis moins d'un an et demi. Aydın a été condamnée à sept ans et six mois de prison pour ses liens présumés avec le mouvement Gülen et elle est assignée à résidence depuis huit mois.

15 décembre : La police d'Istanbul a effectué des perquisitions à domicile pour arrêter 26 personnes pour avoir envoyé de l'argent à leurs proches emprisonnés. Les détenus sont accusés de financement du terrorisme.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

12 décembre : La police de Van est intervenue dans une manifestation organisée pour protester contre les conditions de détention du chef emprisonné du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), détenant brièvement 48 personnes.

13 décembre : Le président Recep Tayyip Erdoğan a ordonné un report de 60 jours des grèves dans deux aciéries de Kocaeli, invoquant des préoccupations concernant la sécurité nationale.

13 décembre : Le bureau du gouverneur de Şırnak a émis une interdiction de tous les rassemblements en plein air pour une période de 7 jours.

15 décembre : La police d'Istanbul est intervenue dans une manifestation organisée devant un palais de justice, détenant brièvement 8 personnes.

15 décembre : Le bureau du gouverneur de Hakkari a émis une interdiction de tous les rassemblements en plein air pour une période de 15 jours.

17 décembre : Le bureau du gouverneur du district de Küçükçekmece à Istanbul interdit un concert organisé par une association pro-kurde. La police est intervenue dans une manifestation organisée contre l'interdiction, détenant brièvement 26 personnes.

17 décembre : La police de Kocaeli a arrêté le militant de l'opposition Ali Demir pour avoir accroché une banderole politique sur un viaduc.

17 décembre : La police de Diyarbakır a arrêté les militants kurdes Jiyan Timurtaş et Şerzan Kılıçarslan en raison d'un événement concernant le drapeau du Kurdistan.

17 décembre : Le bureau du gouverneur de Kahramanmaraş a émis une interdiction de tous les rassemblements en plein air pour une période de 10 jours. L'interdiction est intervenue avant l'anniversaire d'un massacre qui a eu lieu dans la province.

18 décembre : La police d'Istanbul est intervenue dans une marche de protestation contre les prisonniers malades, arrêtant 70 personnes. Les détenus ont été libérés le lendemain.

18 décembre : La police d'Izmir est intervenue dans une manifestation contre les conditions de détention du chef du PKK emprisonné Abdullah Öcalan, détenant 42 personnes.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

12 décembre : La police d'Istanbul a arrêté le journaliste Çetin Desde.

12 décembre : Les procureurs d'Istanbul inculpent le journaliste Mustafa Sönmez pour avoir insulté le président sur les réseaux sociaux.

12 décembre : Les procureurs de Van inculpent le journaliste Oktay Candemir en raison d'une publication sur les réseaux sociaux.

14 décembre : Un tribunal a condamné le maire d'Istanbul, Ekrem İmamoğlu, à deux ans, sept mois et 15 jours de prison pour avoir insulté des fonctionnaires électoraux en 2019. Si elle est confirmée, la condamnation verra İmamoğlu banni de la politique et incapable de participer aux élections.

14 décembre : La police de Bitlis a arrêté le journaliste Sinan Aygül pour incitation à la haine et à l'hostilité en raison de ses reportages sur un incident de maltraitance d'enfants dans la province.

14 décembre : Le Comité pour la protection des journalistes (CPJ) a signalé que le nombre de journalistes emprisonnés en Turquie est passé de 18 à 40 en 2022.

15 décembre : Les procureurs d'Istanbul ont inculpé Cihan Kolivar, un dirigeant syndical, d'avoir insulté la nation en raison de ses remarques dans une émission de télévision.

15 décembre : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à deux reportages et à un tweet sur une photo sur laquelle le procureur Furkan Okudan a été vu avec des dirigeants du parti au pouvoir. Okudan est en charge d'une enquête sur le maire de l'opposition d'Istanbul, Ekrem İmamoğlu, qui pourrait potentiellement le voir banni de la politique.

16 décembre : Les procureurs d'Izmir ont inculpé Eren Keskin, une dirigeante de l'Association des droits de l'homme (İHD), en raison de ses publications sur les réseaux sociaux.

16 décembre : La police d'Ankara a arrêté la documentariste et journaliste Sibel Tekin pour terrorisme. Le lendemain, Tekin a été arrêtée par un tribunal d'Ankara.

16 décembre : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à au moins trois reportages couvrant les allégations selon lesquelles un juge nommé Mehdi Komşul avait déjà fait l'objet d'une enquête pour harcèlement sexuel présumé. Komşul a présidé le procès d'Ekrem İmamoğlu, le maire de l'opposition d'Istanbul qui, le 14 décembre, a été condamné à une peine de prison pour avoir prétendument insulté des responsables électoraux en 2019.

16 décembre : Un tribunal d'Ankara a décidé de bloquer l'accès à au moins trois reportages sur des allégations selon lesquelles quelque 30 000 professionnels de l'informatique auraient déménagé à l'étranger en 2021.

17 décembre : La police d'Antalya a arrêté neuf militants de gauche accusés d'avoir insulté le président et des fonctionnaires.

DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

16 décembre : Les procureurs d'Izmir ont inculpé Eren Keskin, une dirigeante de l'Association des droits de l'homme (İHD), en raison de ses publications sur les réseaux sociaux.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

13 décembre : Mary Lawlor, la rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les défenseurs des droits de l'homme, a publié une déclaration exprimant son inquiétude face à l'utilisation apparemment abusive de la législation antiterroriste pour cibler les défenseurs des droits de l'homme en Turquie.

14 décembre : Un tribunal a condamné le maire d'Istanbul, Ekrem İmamoğlu, à 2 ans, 7 mois et 15 jours de prison pour avoir insulté des fonctionnaires électoraux en 2019. Si elle est confirmée, la condamnation verra İmamoğlu banni de la politique et incapable de participer aux élections.

15 décembre : Un tribunal d'Adana a prononcé une peine de 5 mois de prison contre deux gardiens de prison accusés de torture. Les gardiens ont été reconnus coupables d'avoir infligé des « lésions corporelles simples ». Leur peine a ensuite été convertie en une amende pécuniaire.

MINORITÉ KURDE

13 décembre : Un tribunal d'Adıyaman a condamné le politicien kurde Mehmet Varol à 6 ans, 10 mois et 15 jours de prison pour des accusations liées au terrorisme.

14 décembre : La police de Mersin a arrêté 9 personnes, dont des cadres du HDP, pour des accusations liées au terrorisme.

17 décembre : La police de Diyarbakır a arrêté les militants kurdes Jiyan Timurtaş et Şerzan Kılıçarslan en raison d'un événement concernant le drapeau du Kurdistan.

17 décembre : Le bureau du gouverneur du district de Küçükçekmece à Istanbul interdit un concert organisé par une association pro-kurde.

18 décembre : Un policier en civil à Istanbul a giflé le politicien kurde Ferhat Encü lors d'une bagarre à une manifestation.

CONDITIONS CARCÉRALES

12 décembre : Une prison d'Eskişehir a refusé l'hospitalisation d'un détenu malade Devrim Ayık pour avoir refusé de se soumettre à une fouille buccale.

13 décembre : Des rapports ont indiqué qu'une prison d'Afyon détenait 15 détenus dans des cellules conçus pour 8 personnes, offrant des repas insuffisants et refusant aux détenus les appels vidéo.

16 décembre : Des rapports ont souligné qu'une prison pour femmes à Mersin n'était pas suffisamment chauffée et que l'eau chaude fournie aux détenues était insuffisante.

18 décembre : Les gardiens d'une prison de Giresun ont endommagé des objets personnels appartenant à des détenus et confisqué des livres lors d'une perquisition.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

15 décembre : Un tribunal d'Adana a prononcé une peine de 5 mois de prison contre deux gardiens de prison accusés de torture. Les gardiens ont été reconnus coupables d'avoir infligé des « lésions corporelles simples ». Leur peine a ensuite été convertie en une amende pécuniaire.

17 décembre : La police de Diyarbakır a maltraité Suphi Orhan et Muhsin Acar lors de perquisitions.

18 décembre : Un policier en civil à Istanbul a giflé le politicien kurde Ferhat Encü lors d'une bagarre lors d'une manifestation.